

Fichier 1

La révolte de Fouesnant (1792)

Feuilleton du *Finistère* du 7 septembre 1887

Transcription brute

Jusqu'au commencement du mois de juillet 1792, la situation intérieure, très menaçante dans certains départements de l'Ouest, était demeurée bonne dans le Finistère, où l'administration n'avait guère de difficultés que pour le recouvrement des contributions dans quelques communes ; Crozon, Fouesnant, etc.,

Chose singulière : ce fut un fonctionnaire, un juge de paix, qui donna le premier signal de la résistance par la force. Il est vrai qu'à cette époque les juges de paix étaient élus par les justiciables, Nous doutons que le récit que nous avons à faire procure beaucoup d'arguments aux parsons - car il y en a encore - du système de l'élection des magistrats.

Dans un ouvrage que nous aurons plusieurs occasions de citer par la suite, *L'Administration du Finistère de 1790 à 1794*, M. Le Guillou-Penanros présente ainsi ce produit de la magistrature électorale :

« Nommé en 1791 juge de paix du canton de Fouesnant, Nédellec, pour des motifs que l'on ignore, n'avait voulu en remplir aucune des fonctions, et s'était opposé à ce qu'aucun autre ne les exerçât. Mis officiellement en demeure de se démettre de sa charge ou d'en remplir les devoirs, loin de s'exécuter, il avait résisté à ces sommations, et répondu aux admonestations qui lui furent adressées par des bravades impertinentes... Poussé à bout, le Directoire fit minuter son élection par le tribunal du district et convoqua pour le 30 avril 1792, à Fouesnant, une nouvelle assemblée électorale que le procureur-syndic, M. Abgrall, fut chargé de présider. »

L'assemblée n'eut pas de résultat, et pour cause. A l'instigation de Nédellec et de ses partisans, *aidés par les prêtres insermentés répandus dans les paroisses voisines*, une troupe de forcenés fit irruption dans la salle ; le président fut entouré et violemment frappé à coups de bâtons par les envahisseurs, qui déclarèrent l'assemblée dissoute.

A la suite de ces faits, Nédellec fut condamné le 15 mai, par contumace, à quinze ans de gêne (cette peine isolait le condamné et ne laissait à sa disposition aucun moyen de travail.). Mais il n'eut garde de se laisser prendre et ne songea plus qu'à employer sa liberté à conspirer contre le régime nouveau.

La déclaration de guerre, qui venait de faire appeler toutes les troupes à la frontière, parut lui offrir une excellente occasion de mettre à exécution ses projets. Citons encore M. Le Guillou-Penanros :

« En même temps que les bons citoyens s'armaient pour la défense de l'Etat en péril, des troubles dont le caractère était principalement, politique, éclataient à la fois sur vingt points du département, même près de Quimper, où, le 10 juillet, l'ancien régisseur du marquis de Cheffontaines, Alain Nédellec, alors juge de paix, conduisit au feu un attroupement de paysans armés de fusils, de faux et de bâtons.

« Depuis plusieurs mois, ce canton était activement travaillé par les émissaires de Nédellec, qui entraînaient les habitants, menaçant d'incendier les propriétés de ceux qui ne se déclaraient pas *pour le parti du roi*. Lui-même il les provoquait par ses conseils et ses sollicitations, et, comme prix de leur concours, il leur promettait *le pillage des maisons des patriotes*. Déjà, même les habitations des notaires Parquer et Longchamps, maire et adjoint de Fouesnant, avaient été saccagées, et beaucoup de minutes de leurs études détruites par ceux qu'elles intéressaient. On parlait avec assurance de se porter sur Quimper, en ce moment dégarni de troupes et à la merci d'un coup de main, d'y déraciner l'arbre de la Liberté et d'amener à Fouesnant les autorités du département, garrottées et humiliées, pour les y retenir jusqu'à ce qu'on eût rendu *la liberté aux ecclésiastiques détenus contre la volonté du roi et contre tout droit*.

« Après avoir pénétré de ses vues plusieurs membres des municipalités voisines. Nédellec proclama définitivement la révolte le dimanche 8 juillet à l'issue de la messe paroissiale, et sur la croix du cimetière. L'appel fut entendu : le jour même, plusieurs centaines de paysans se réunirent près de la chapelle de Kerbader (1),

(1) *Nédellec habitait le village du Cosquer, voisin de cette chapelle*

et y déployèrent le drapeau insurrectionnel. Le lendemain, ces paysans s'étant portés en grand nombre au chef-lieu de canton, Nédellec les réunit dans l'église, leur dit « qu'un juge de paix pouvait gouverner seul dans son canton et qu'il n'avait pas besoin d'autres juges »; puis, après leur avoir fait jurer de l'aider et de lui être fidèles, il leur remit des armes et des munitions. »

Des paysans patriotes effrayés portèrent à Quimpor la nouvelle de cette levée de partisans que suivait une nuée de femmes, accourues de tous côtés avec des sacs et des paniers pour prendre part au pillage. La ville, dépourvue de troupes régulières, ne pouvait opposer à une attaque soudaine d'autre force que celle de sa garde nationale sédentaire.

Dans un rapport du 11 juillet, inséré au *Moniteur* du 21, M. Capitaine, procureur-syndic du département, rendait compte de l'événement en ces termes :

« Le lundi 9, vers 10 heures du matin, on vint avertir le Directoire qu'un rassemblement de 4 à 500 hommes armés s'était effectué près de la chapelle de Kerbader, que l'attroupement grossissait encore et que, dans la nuit du 8 au 9, Nédellec avait envoyé des détachements dans les demeures des maires des différentes municipalités du canton, pour les forcer à se rendre près de lui en armes ; que quelques-uns s'étaient échappés ; que d'autres avaient été forcément conduits près du juge de paix. Presque au même instant, deux maires qui s'étaient échappés vinrent

nous confirmer l'exactitude de ces récits et nous annoncer que le tocsin avait sonné à Pleuven, Perguet, Fouesnant, La Forêt, ainsi qu'à Rosporden et dans plusieurs autres communes; que de toutes parts on se rendait près du juge de paix . Ces maires finirent par nous prier de ne point tarder à les secourir ou que tout le pays serait ravagé.... »

Sur le champ, le Directoire ordonna renvoyer sur les lieux 150 gardes nationaux commandés par Vacherot, 15 gendarmes sous les ordres de Daniel de Coloë, leur lieutenant, et une pièce de canon de campagne.

Le lendemain, 10 juillet, à 4 heures du matin, on partit de Quimper MM. Doucin, membro du Directoire, et Abgrall, procureur-syndic du district, étaient en tête, chargés comme commissaires civils de la responsabilité de cette expédition, avec ordre de proclamer la *loi martiale* en déployant le drapeau rouge, usité dans ces roncontres. (V. Duchatellier: *La Révolution en Bretagne, t.II , p. 122.*)

Le détachement marchait derrière eux, avec assez peu d'ordre, arrêté fréquemment par les difficultés de la route, à cette époque aussi accidentée que mal entretenue, et avec, l'intention de se rallier seulement, en vue de Fouesnant :

« Tout à coup, à un quart de lieue du bourg, près d'un endroit qu'on appelle Rosnabat, la troupe aperçut des paysans armés embusqués derrière des fossés. Personne ne s'était douté que l'ennemi se trouvait ainsi à quelques pas, prêt à s'élancer ; la rencontre fut inopinée.

« Les commissaires civils se disposaient à faire los sommations légales, lorsque les rebelles, profitant de l'embarras de la troupe qui défilait dans un chemin creux,

engagèrent précipitamment l'attaque. Nédellec ouvrit le feu; ses hommes l'imitèrent et firent une décharge générale qui atteignit mortellement le garde national Lozac'h, et en blessa grièvement quatre autres; un des blessés, le sieur Bodolec, mourut le lendemain.

« En un instant les gardes nationaux s'élancèrent à la poursuite des agresseurs, pendant que les commissaires du Directoire accomplissaient les sommations requises.— •
 « Hardi, mes gas ! Hardi ! » criait Nédellec à ses hommes en cherchant à les rallier. La troupe ayant alors riposté, six des révoltés tombèrent morts; les autres se replièrent sur le bourg, qui fut pris, ou se dispersèrent dans la campagne. Puis les troupes se cantonnèrent dans l'église, on elles passèrent la nuit avec leurs morts et leurs blessés ; le lendemain elles rentrèrent à Quimper.

« Quarante-trois des insurgés furent pris; mais on n'y voyait ni Alain Nédellec, ni son frère Pierre, qui l'avait aidé à ranger en bataille les gens armés attroupés le 10 juillet au bourg de Fouesnant ; ni son cousin Paul Creven, qui, dans la nuit du 9 au 10, avait envahi la maison du citoyen Parquer, l'avait sommé de l'accompagner au Cosquer, où demeurait Alain Nédellec, et finalement l'avait consigné dans la *sacristie de l'église de Fouesnant*; ni enfin son beau-père, Tanguy Caradec, qui avait apporté et fait apporter des vivres au bourg de Fouesnant pour y nourrir les séditeux qu'il commandait avec son gendre. »

« Le récit qu'on vient de lire est emprunté à l'ouvrage de M. Le Guillou-Penanros; Voici quelques passages de celui que consacre M. Duchatellier au même évènement:

« Vainement le commandant Daniel essaie-t-il de régulariser les mouvements de sa troupe pour cerner l'ennemi ; en un instant, chacun, ne prenant conseil que de lui-même, se précipite dans la mêlée, usant de la bayonnette ou brûlant ses amorces à brûle-pourpoint. Nédellec et sa troupe ne tinrent point et, bien qu'il y eût au moins 300 hommes armés et rangés en ligne, il suffit de la première attaque pour les enfoncer....

« Maîtres de Fouesnant, les gardes nationaux eurent bientôt fait du temple et de son cimetière une espèce de camp retranché, sur le front duquel était placée la pièce de campagne. En même temps des vedettes avaient monté à la tour, d'autres posaient comme sentinelles sur les flancs, et à chaque heure, à chaque instant, le mot d'ordre s'échangeait.

« Triste et funèbre scène, l'une des premières où le sang français fut versé par des mains françaises ! (1) Cette troupe, ces commissaires, ces gardes et ces bourgeois qui avaient quitté leurs affaires la veille, leurs parents et leurs amis le matin, devaient passer la nuit en armes, sur la tombe des morts et dans l'intérieur de l'église, au pied de l'autel, sur la paille qui en recouvrait les dalles. Et près d'eux furent les cadavres de *Lozac'h* et de *Bodolec*, tués de la main des rebelles...

« C'était la guerre, une guerre intestine et de famille ; et cependant, le lendemain, il y eut de la musique et des chants de triomphe à l'arrivée des gardes nationaux que toute la population s'empressa d'aller devancer. Deux cadavres et trois charrettes chargées de paysans pris ou blessés suivaient la troupe. » (Duchatellier, t.II, p. 126).

Cette scène du retour des gardes nationaux est celle que M. Girardet a choisie pour sujet de son tableau.(cf. Fichier 2). Cependant, nous devons faire remarquer que la route de Fouesnant à Quimper passait alors par Saint-Evarzec, ; c'est donc par le faubourg de Saint-Julien et la rue Neuve ou la rue des Réguaires que les gardes nationaux firent leur entrée, tandis que M. Girardet...

(1) Le combat de Bressuire, cité comme ayant été le premier de la Vendée, n'eut lieu que six semaines après, le 24 août. C'est donc à Fouesnant que retentirent les premiers coups de feu de la guerre civile.

Mais, tandis que la révolte devait aller en grandissant dans la Vendée et le Morbihan, elle ne se manifesta plus dans le Finistère, et surtout dans la Cornouaille, que par quelques petits mouvements locaux tout à fait insignifiants et presque toujours venus du dehors.

...les représente défilant près du vieux prieuré de Locmaria. Cette « petite inexactitude » ne diminue en rien la valeur de l'œuvre; il y a toujours, en art, quelque chose à accorder à la convention. Nous songeons d'autant moins à nous en plaindre que le tableau de M. Girardet y gagne un fond plus intéressant et supérieurement traité.

Maintenant, que devint le principal héros de cette échauffourée ? M. Le Guillou-Penanros va nous l'apprendre : « C'est seulement cinq mois plus tard, le 19 décembre 1792, qu'Alain Nédellec fut découvert sous une trappe, dans une ancienne carrière abandonnée, et livré à l'autorité judiciaire. La prison commune n'ayant pas paru assez sûre

pour un prisonnier si dangereux, on l'enferma dans celle des condamnés aux maisons de force. Il put s'évader pourtant et ne fut pris qu'un mois après.

« Traduit le 17 mars 1793 au tribunal criminel du département, pour la prise d'armes du 10 juillet, il n'y démentit pas sa rustique énergie et refusa, même avec la perspective d'avoir au moins la vie sauve, de faire connaître les instigateurs principaux de la révolte. Il fut condamné à mort..

Quant à ses coaccusés, au nombre de dix, *« convaincus d'avoir commis des vols d'armes et de munitions, d'avoir provoqué les attroupements armés qui se formèrent à Fouesnant et dans les environs les 9 et 10 juillet 1792 par des bans et au son du tocsin, d'avoir été les auteurs des meurtres qui en avaient été la suite, en tout cas d'avoir été complices de ces différents délits »*, ils furent tous réputés *« n'avoir point agi librement et dans le dessein du crime »* et conséquemment acquittés.

Tout fut imputé aux morts et aux absents (1)

(1) C'est donc à tort qu'un pamphlet royaliste : *« L'Histoire de Bretagne racontée par un pauvre chercheur de pain dit (p. 373) que « Nédellec et beaucoup de ses hommes furent pris et jetés sur les charrettes de la guillotine. »*

« La décision du jury est en outre basée sur ce fait « qu'il n'était pas constant que les commissaires civils du Directoire, placés à la tête de la force armée, eussent fait déployer le drapeau rouge et rempli les formalités prescrites par la loi avant la première décharge. »

« Nédellec seul fut condamné. Il fit appel au tribunal de cassation, mais son pourvoi fut rejeté. C'est, assure-t-on, la première victime à laquelle on appliqua en Bretagne l'instrument de supplice connu plus tard sous le nom de guillotine.

« La funeste rencontre dont on vient de lire le récit ne précédait que de trois jours la fête nationale commémorative de la Prise de la Bastille. En de telles circonstances les esprits devaient être forcément plus enclins à la tristesse qu'à la joie. Cependant la solennité du 14 Juillet fut célébrée à Quimper avec l'éclat accoutumé des fêtes officielles. »

Ajoutons que ce premier essai de guerre civile, écrasé grâce à la prompte énergie des gardes nationaux quimpérois, avait lieu l'avant-veille du jour où le Directoire du Finistère, apprenant la capitulation de Longwy et de Verdun et la marche probable des armées étrangères sur Paris, reconnaissait que la patrie était en danger, et sollicitait le départ de volontaires, qui devaient partir dès le 25 juillet pour se rendre « à leur destination ». A peu près en même temps, l'amiral Tévenard, commandant de la marine à Brest, prescrivait la levée pour trois mois de 3,372 hommes de la garde nationale du département, afin de défendre les batteries de la rade menacées par les Anglais.

Notons avec fierté, en terminant, que ces divers appels furent très patriotiquement accueillis dans le Finistère.

2. La Révolte de Fouesnant (1792)

Transcription améliorée

Jusqu'au début du mois de juillet 1792, la situation intérieure du Finistère était restée assez calme, alors qu'elle était déjà très tendue dans certains départements de l'Ouest. Dans le Finistère, l'administration rencontrait surtout des difficultés pour percevoir les impôts dans quelques communes, comme Crozon ou Fouesnant.

Ce fut pourtant un fonctionnaire, un juge de paix, qui donna le premier signal de la résistance armée. À cette époque, les juges de paix étaient élus par les justiciables. L'affaire que nous allons raconter ne fournit sans doute pas de très bons arguments à ceux qui défendent encore ce système d'élection des magistrats.

Dans un ouvrage que nous citerons à plusieurs reprises, *L'Administration du Finistère de 1790 à 1794*, M. Le Guillou-Penanros présente ainsi ce produit de la magistrature élective :

« Nommé en 1791 juge de paix du canton de Fouesnant, Nédellec, pour des motifs que l'on ignore, n'avait pas voulu remplir les fonctions de sa charge, et s'était opposé à ce qu'un autre les exerce. Mis officiellement en demeure de se démettre ou d'assumer ses devoirs, il avait résisté à ces sommations et répondu aux avertissements par des bravades insolentes. Poussé à bout, le Directoire fit annuler son élection par le tribunal du district et convoqua pour le 30 avril 1792, à Fouesnant, une nouvelle assemblée électorale que le procureur-syndic, M. Abgrall, fut chargé de présider. »

L'assemblée ne put aboutir, et pour cause. À l'instigation de Nédellec et de ses partisans, aidés par des prêtres insermentés répandus dans les paroisses voisines, une troupe d'hommes déterminés fit irruption dans la salle. Le président fut entouré, frappé violemment à coups de bâton, et l'assemblée fut déclarée dissoute.

À la suite de ces faits, Nédellec fut condamné, le 15 mai, par contumace, à quinze ans de gêne, peine qui isolait le condamné et ne lui laissait aucun moyen de travailler. Mais il évita d'être arrêté et n'eut plus, dès lors, d'autre but que de conspirer contre le nouveau régime.

La déclaration de guerre, qui venait d'appeler toutes les troupes à la frontière, lui parut offrir une excellente occasion de mettre ses projets à exécution. Citons encore M. Le Guillou-Penanros :

« En même temps que les bons citoyens s'armaient pour défendre l'État menacé, des troubles, surtout politiques, éclataient presque partout dans le département, même près de Quimper, où, le 10 juillet, l'ancien régisseur du marquis de Cheffontaines, Alain Nédellec, alors juge de paix, conduisit au combat un attroupement de paysans armés de fusils, de faux et de bâtons.

Depuis plusieurs mois, ce canton était activement travaillé par les émissaires de Nédellec. Ils entraînaient les habitants, menaçant d'incendier les biens de ceux qui ne se déclaraient pas pour le parti du roi. Lui-même les excitait par ses conseils et ses sollicitations, et, en récompense de leur appui, leur promettait le pillage des maisons des patriotes. On parlait même avec assurance d'aller sur Quimper, alors presque sans défense, d'y arracher l'arbre de la Liberté et d'amener à Fouesnant les autorités du département, garrottées et humiliées, pour les retenir jusqu'à ce qu'on eût rendu la liberté aux ecclésiastiques détenus contre la volonté du roi et contre tout droit.

Après avoir gagné à ses vues plusieurs membres des municipalités voisines, Nédellec proclama définitivement la révolte le dimanche 8 juillet, à la sortie de la messe paroissiale, et sur la croix du cimetière. L'appel fut entendu. Le jour même, plusieurs centaines de paysans se réunirent près de la chapelle de Kerbader. Nédellec habitait le village du Cosquer, voisin de cette chapelle.

Ils y déployèrent le drapeau insurrectionnel. Le lendemain, ces paysans, en grand nombre, se portèrent au chef-lieu de canton. Nédellec les réunit dans l'église, leur dit qu'un juge de paix pouvait gouverner seul dans son canton et qu'il n'avait pas besoin d'autres juges ; puis, après leur avoir fait jurer de l'aider et de lui rester fidèles, il leur remit des armes et des munitions.

Des paysans restés fidèles à la Révolution portèrent à Quimper la nouvelle de ce rassemblement de partisans, suivi d'une nuée de femmes venues de partout avec des sacs et des paniers pour participer au pillage. La ville, dépourvue de troupes régulières, ne

pouvait opposer à une attaque soudaine d'autre force que sa garde nationale sédentaire.

Dans un rapport du 11 juillet, publié au *Moniteur* du 21, M. Capitaine, procureur-syndic du département, rendit compte de l'évènement en ces termes :

« Le lundi 9, vers 10 heures du matin, on vint avertir le Directoire qu'un rassemblement de 400 à 500 hommes armés s'était formé près de la chapelle de Kerbader, et que l'attroupement grossissait encore. On nous annonça aussi que, dans la nuit du 8 au 9, Nédellec avait envoyé des détachements dans les maisons des maires des différentes municipalités du canton pour les forcer à se rendre près de lui en armes ; que quelques-uns s'étaient échappés ; que d'autres avaient été conduits de force près du juge de paix. Presque au même moment, deux maires qui s'étaient échappés vinrent nous confirmer ces nouvelles et nous annoncer que le tocsin avait sonné à Pleuven, Perguet, Fouesnant, La Forêt, ainsi qu'à Rosporden et dans plusieurs autres communes ; que de toutes parts on se rendait près du juge de paix. Ces maires finirent par nous prier de ne point tarder à les secourir, ou tout le pays serait ravagé... »

Sur-le-champ, le Directoire ordonna d'envoyer sur place 150 gardes nationaux commandés par Vacherot, 15 gendarmes sous les ordres de Daniel de Coloë, leur lieutenant, ainsi qu'une pièce de canon de campagne.

Le lendemain, 10 juillet, à 4 heures du matin, MM. Doucin, membre du Directoire, et Abgrall, procureur-syndic du district, partirent de Quimper. Ils étaient chargés, comme commissaires civils, de diriger l'expédition et de proclamer la loi martiale en déployant le drapeau rouge, symbole alors usité dans ces cas-là.

Le détachement marchait derrière eux dans un ordre assez médiocre. La troupe s'arrêtait souvent à cause des difficultés de la route, qui était alors aussi accidentée que mal entretenue, et l'on pensait seulement à se rassembler en vue de Fouesnant.

Tout à coup, à un quart de lieue du bourg, près d'un lieu appelé Rosnabat, la troupe aperçut des paysans armés, embusqués derrière

des fossés. Personne ne s'attendait à trouver l'ennemi si près, prêt à surgir. La rencontre fut donc complètement inattendue.

Les commissaires civils se préparaient à faire les sommations légales lorsque les rebelles, profitant du désordre de la troupe qui avançait dans un chemin creux, engagèrent brusquement l'attaque. Nédellec ouvrit le feu ; ses hommes l'imitèrent et firent une décharge générale qui atteignit mortellement le garde national *Lozac'h* et en blessa grièvement quatre autres. L'un des blessés, le sieur *Bodolec*, mourut le lendemain.

En un instant, les gardes nationaux se lancèrent à la poursuite des agresseurs, pendant que les commissaires du Directoire accomplissaient les sommations requises. « En avant, mes gars ! En avant ! » criait Nédellec à ses hommes en essayant de les rallier. La troupe riposta alors, *six des révoltés tombèrent morts*, et les autres se replièrent sur le bourg, qui fut pris, ou se dispersèrent dans la campagne. Puis les troupes se cantonnèrent dans l'église, où elles passèrent la nuit avec leurs morts et leurs blessés ; le lendemain, elles rentrèrent à Quimper.

Quarante-trois insurgés furent faits prisonniers. Mais on n'y voyait ni Alain Nédellec, ni son frère Pierre, qui l'avait aidé à mettre en bataille les hommes armés rassemblés le 10 juillet au bourg de Fouesnant ; ni son cousin Paul Creven, qui, dans la nuit du 9 au 10, avait envahi la maison du citoyen Parquer, l'avait sommé de l'accompagner au Cosquer, où demeurait Alain Nédellec, et l'avait finalement enfermé dans la sacristie de l'église de Fouesnant ; ni enfin son beau-père, Tanguy Caradec, qui avait apporté, et fait apporter, des vivres au bourg de Fouesnant pour nourrir les séditieux qu'il commandait avec son gendre.

Le récit qu'on vient de lire est emprunté à l'ouvrage de M. Le Guillou-Penanros. Nous ajouterons encore quelques passages de celui que M. Duchatellier consacre au même évènement :

« Vainement le commandant Daniel essaie-t-il de régulariser les mouvements de sa troupe pour cerner l'ennemi ; en un instant, chacun, ne prenant conseil que de lui-même, se précipite dans la mêlée, utilisant la baïonnette ou tirant à bout portant. Nédellec et sa troupe

ne tinrent pas, et, bien qu'il y eût au moins 300 hommes armés rangés en ligne, il suffit de la première attaque pour les enfoncer...

Maîtres de Fouesnant, les gardes nationaux eurent bientôt fait du temple et de son cimetière une sorte de camp retranché, au front duquel était placée la pièce de campagne. En même temps, des vedettes montaient à la tour, d'autres se tenaient comme sentinelles sur les côtés, et, à chaque heure, à chaque instant, le mot d'ordre s'échangeait.

Triste et funèbre scène, l'une des premières où le sang français fut versé par des mains françaises ! Cette troupe, ces commissaires, ces gardes et ces bourgeois qui avaient quitté leurs affaires la veille, leurs parents et leurs amis le matin, devaient passer la nuit en armes, sur la tombe des morts et dans l'intérieur de l'église, au pied de l'autel, sur la paille qui recouvrait les dalles. Et près d'eux gisaient les cadavres de Lozac'h et de Bodolec, tués par les rebelles...

C'était la guerre, une guerre civile et familiale ; et cependant, le lendemain, il y eut musique et chants de triomphe à l'arrivée des gardes nationaux, que toute la population s'empressa d'aller accueillir. Deux cadavres et trois charrettes chargées de paysans pris ou blessés suivaient la troupe. »

Cette scène du retour des gardes nationaux est celle que M. Girardet a choisie pour sujet de son tableau. Il faut toutefois remarquer que la route de Fouesnant à Quimper passait alors par Saint-Évarzec ; c'est donc par le faubourg de Saint-Julien et la rue Neuve ou la rue des Réguaires que les gardes nationaux firent leur entrée, tandis que M. Girardet les représente défilant près du vieux prieuré de Locmaria. Cette petite inexactitude ne diminue en rien la valeur de l'œuvre ; en art, il faut toujours laisser une part à la convention. Et nous nous en plaignons d'autant moins que le tableau de M. Girardet y gagne un fond plus intéressant et mieux traité.

Que devint alors le principal héros de cette échauffourée ? M. Le Guillou-Penanros va nous l'apprendre :

« Ce n'est que cinq mois plus tard, le 19 décembre 1792, qu'Alain Nédellec fut découvert sous une trappe, dans une ancienne carrière abandonnée, et livré à l'autorité judiciaire. La prison commune n'ayant

pas paru assez sûre pour un prisonnier si dangereux, on l'enferma dans celle des condamnés aux maisons de force. Il parvint pourtant à s'évader et ne fut repris qu'un mois plus tard.

Traduit le 17 mars 1793 devant le tribunal criminel du département pour la prise d'armes du 10 juillet, il n'y démentit pas sa rude énergie et refusa, même avec la perspective d'avoir au moins la vie sauve, de faire connaître les principaux instigateurs de la révolte. Il fut condamné à mort.

Quant à ses coaccusés, au nombre de dix, « convaincus d'avoir commis des vols d'armes et de munitions, d'avoir provoqué les attroupements armés qui se formèrent à Fouesnant et dans les environs les 9 et 10 juillet 1792 par des bans et au son du tocsin, d'avoir été les auteurs des meurtres qui en avaient été la suite, en tout cas d'avoir été complices de ces différents délits », ils furent tous jugés n'avoir pas agi librement et dans le dessein du crime, et furent donc acquittés.

Tout fut imputé aux morts et aux absents.

C'est donc à tort qu'un pamphlet royaliste, *L'Histoire de Bretagne* racontée par un pauvre chercheur de pain, prétend que Nédellec et beaucoup des siens furent pris et jetés sur les charrettes de la guillotine.

La décision du jury reposait en outre sur le fait qu'il n'était pas établi que les commissaires civils du Directoire, placés à la tête de la force armée, eussent fait déployer le drapeau rouge et accompli les formalités prescrites par la loi avant la première décharge.

Nédellec seul fut condamné. Il fit appel au tribunal de cassation, mais son pourvoi fut rejeté. C'est, assure-t-on, la première victime à laquelle on appliqua en Bretagne l'instrument de supplice connu plus tard sous le nom de guillotine.

La funeste rencontre dont on vient de lire le récit ne précéda que de trois jours la fête nationale commémorative de la Prise de la Bastille. En de telles circonstances, les esprits devaient être forcément plus portés à la tristesse qu'à la joie. Cependant, la fête du 14 juillet fut célébrée à Quimper avec l'éclat habituel des cérémonies officielles. » Ajoutons enfin que ce premier essai de guerre civile, réprimé grâce à l'énergie rapide des gardes nationaux quimpérois, eut lieu deux jours

avant que le Directoire du Finistère, apprenant la capitulation de Longwy et de Verdun et la marche probable des armées étrangères sur Paris, ne reconnaisse que la patrie était en danger et ne demande le départ de volontaires. À peu près au même moment, l'amiral Ténéard, commandant de la marine à Brest, prescrivait la levée de 3 372 hommes de la garde nationale du département afin de défendre les batteries de la rade menacées par les Anglais.

On peut noter, avec fierté, que ces différents appels furent très patriotiquement accueillis dans le Finistère .

3. Notice sur les débuts de la chouannerie à Fouesnant (1792)

par

T.R. et P.Pty.

Fouesnant 1792 : aux origines sanglantes de la contre-révolution finistérienne

Un épisode précoce de résistance locale, entre soulèvement populaire, enjeu religieux et conquête des lieux symboliques

Résumé

L'épisode de Fouesnant, survenu en juillet 1792, appartient aux premiers foyers de résistance contre-révolutionnaire en Basse-Bretagne. À partir d'un récit publié dans *Le Finistère* le 7 septembre 1887, au moment du centenaire de la Révolution, cet article propose une relecture historique de l'affaire. Le combat meurtrier se déroule

à Rosnabat, après une phase de mobilisation centrée sur les autorités locales, les structures paroissiales et l'église, successivement occupée par les insurgés puis par la garde nationale. La figure d'Alain Nédellec, acteur central de la séquence, est examinée comme celle d'un meneur local dont le rôle exact demande encore à être documenté plus avant. L'article interroge enfin la mémoire de l'évènement à travers le tableau de Jules Girardet conservé au musée des beaux-arts de Quimper, qui participe à la mise en image, un siècle plus tard, d'un épisode fondateur de la contre-révolution finistérienne.

Mots-clés

Fouesnant ; Finistère ; Révolution française ; contre-révolution ; chouannerie ; Rosnabat ; Alain Nédellec ; église paroissiale ; garde nationale ; mémoire historique ; Jules Girardet ; Quimper.

L'épisode de Fouesnant occupe une place singulière dans l'histoire de la Révolution en Basse-Bretagne. Il se déroule pendant le mois de juillet 1792 et appartient à la phase encore précoce des résistances contre-révolutionnaires, antérieure à la guerre de Vendée et à la chouannerie organisée. Il révèle qu'un conflit politique et social est déjà capable de prendre, dans certains espaces ruraux, une forme armée et meurtrière. À ce titre, Fouesnant ne constitue pas seulement un épisode local : il offre un observatoire des premiers affrontements entre l'ordre révolutionnaire et des communautés paroissiales profondément attachées à leurs médiations traditionnelles

Un épisode fondateur

Situé en juillet 1792, il occupe une place singulière dans l'histoire révolutionnaire du Finistère. Il ne s'agit pas encore de la chouannerie organisée des années suivantes, mais d'un des premiers embrasements de la contre-révolution dans le sud de la Cornouaille, où la contestation du nouvel ordre politique prend une forme armée, locale et immédiatement violente. À ce titre, Fouesnant offre un observatoire particulièrement précieux des tensions qui, avant même

1793, opposent la Révolution aux fidélités paroissiales, aux pouvoirs de proximité et aux résistances aux institutions nouvelles.

L'importance du cas tient à sa précocité, mais aussi à sa lisibilité. On y voit se nouer, dans un même espace, plusieurs registres de conflit : la contestation d'une autorité judiciaire, le refus de certaines mesures administratives, la mobilisation d'hommes du pays, l'intervention de la garde nationale de Quimper et la réactivation du rôle symbolique de l'église paroissiale. Le village n'est pas seulement le théâtre d'un trouble ; il devient un lieu où la légitimité politique se dispute concrètement, par les armes, par l'occupation des lieux et par la maîtrise du récit.

Le contexte local

Le cas de Fouesnant doit être replacé dans l'histoire d'une société rurale fortement structurée par la paroisse, les solidarités de voisinage, les hiérarchies de terroir et l'autorité religieuse. Dans ce type de configuration, les changements introduits par la Révolution ne sont pas perçus comme des abstractions institutionnelles, mais comme des atteintes directes à un ordre vécu : justice locale, pratiques d'élection, rapports à l'Église, circulation des décisions venues de Quimper ou de Paris. Les résistances ne naissent donc pas seulement d'un attachement idéologique à l'Ancien Régime ; elles procèdent aussi d'une économie sociale du quotidien, où les appartenances paroissiales, les fidélités personnelles et les anciennes médiations restent décisives.

Le récit local fait apparaître un personnage central, Alain Nédellec, juge de paix du canton de Fouesnant, dont la figure condense les tensions du moment. Son refus d'exercer pleinement ses fonctions, puis son rôle dans la révolte de juillet 1792, montrent que l'évènement ne se réduit pas à une explosion spontanée. Il engage des conflits d'autorité, des contestations de compétence et des affrontements autour de la légitimité du pouvoir judiciaire et administratif. L'épisode fouesnantais relève ainsi d'une contre-révolution de proximité, où les fractures politiques passent par les figures locales plus encore que par les grands principes.

L'église comme enjeu

L'un des traits les plus significatifs du dossier est le rôle joué par l'église paroissiale. Le fait qu'elle ait pu accueillir successivement les insurgés puis la garde nationale dit beaucoup de la nature du conflit. L'édifice religieux n'est pas seulement un lieu de culte ; il est aussi un espace central de la communauté, un repère de légitimité, parfois un refuge et, dans les moments de crise, un point de contrôle. Son occupation alternée par des forces opposées révèle la transformation d'un sanctuaire en enjeu politique.

Cette situation est historiquement très parlante. La Révolution bouleverse la place de l'Église dans la société, mais dans les campagnes bretonnes, le religieux demeure inséparable de la vie sociale. Dès lors, attaquer, défendre ou occuper l'église revient à toucher le cœur symbolique du pays. À Fouesnant, la conflictualité ne se joue donc pas seulement dans les champs ou sur les routes, mais aussi dans l'espace sacralisé du bourg. La violence du temps s'y exprime avec une netteté particulière, parce que le lieu de paix devient l'un des lieux mêmes du conflit.

De la révolte à la répression

La séquence de juillet 1792 aboutit à un affrontement armé dont les conséquences sont sérieuses. La tradition locale, reprise par des publications patrimoniales et par le musée de Quimper, évoque l'intervention d'un détachement de la garde nationale envoyé depuis Quimper pour rétablir l'ordre. Le combat, situé dans le secteur de Rosnabat, laisse des morts, des blessés et des prisonniers. Les chiffres varient selon les récits et les reprises secondaires, ce qui impose la prudence ; mais il est clair que l'épisode dépasse largement le simple désordre villageois et prend la forme d'un affrontement meurtrier entre révoltés et forces de l'ordre.

L'arrestation d'Alain Nédellec, survenue plus tard en décembre 1792, puis sa condamnation à mort et son exécution à Quimper en mars 1793, donnent à l'affaire une dimension exemplaire. La figure du chef local, arrêtée dans un espace sacré, interrogée, jugée puis exécutée, a joué un rôle important dans la mémoire de l'événement. Elle a permis de transformer un épisode local en récit dramatisé de la

Révolution bretonne, récit que le journal *Le Finistère* reprend en 1887 au moment même où l'on célèbre le centenaire de 1789.

Le récit de 1887

Le texte publié le 7 septembre 1887 par *Le Finistère* ne doit pas être lu comme une simple relation factuelle. Il appartient aussi à l'histoire des mémoires. À la fin du XIXe siècle, la Révolution française fait l'objet de relectures opposées : célébration républicaine, mais aussi contre-mémoire catholique et monarchiste, très active en Bretagne. Dans ce contexte, revenir sur Fouesnant signifie non seulement raconter un événement, mais aussi le réinscrire dans une histoire morale et politique plus large.

Ce centenaire est d'autant plus intéressant qu'il coïncide avec l'arrivée au musée de Quimper d'un tableau de Jules Girardet consacré à l'épisode. L'art et le journal se répondent. L'un fixe le passé dans une image, l'autre le raconte dans une prose historique. Tous deux participent à une même élaboration du souvenir, où l'événement n'existe plus seulement comme fait, mais comme objet de mémoire publique.

Le tableau de Girardet

Le tableau de Jules Girardet, *Les Révoltés de Fouesnant ramenés à Quimper par la garde nationale en 1792*, peint vers 1886-1887, occupe une place essentielle dans la réception de l'épisode. Il ne s'agit pas d'une source contemporaine aux faits, mais d'une représentation de seconde main, nourrie par la documentation historique disponible et par les attentes esthétiques du public de la fin du XIXe siècle. L'œuvre doit donc être lue comme une interprétation, non comme un témoignage direct.

Son intérêt est néanmoins considérable. Girardet choisit de représenter le retour des révoltés vers Quimper, plutôt que la scène du combat lui-même. Ce choix déplace le regard : il met l'accent sur la mise en accusation, le transport des prisonniers, la procession du vaincu plutôt que sur la bataille. La peinture donne ainsi à voir une scène de genre historique, construite pour être lisible, dramatique et signifiante. Elle appartient à cette culture visuelle du XIXe siècle qui

transforme les conflits du passé en tableaux moraux, en y projetant une esthétique du cortège, de la tension et du désordre maîtrisé.

L'image a, de ce point de vue, une grande valeur patrimoniale. Elle montre comment le XIX^e siècle breton a choisi de représenter la Révolution locale : non comme une abstraction nationale, mais comme une scène située, avec son paysage, ses acteurs et son théâtre d'action. L'axe Quimper-Loctmaria-Fouesnant inscrit l'événement dans un espace reconnaissable, presque topographique, qui contribue à enraciner la mémoire dans le territoire.

Portée historique

Le cas de Fouesnant permet de saisir plusieurs phénomènes essentiels. D'abord, il montre que la contre-révolution en Bretagne ne commence pas seulement avec les grandes guerres de 1793-1794 ; elle s'annonce dès 1792 par des résistances locales, souvent liées à la question religieuse et à la défense des autorités de proximité. Ensuite, il révèle que le conflit révolutionnaire s'enracine dans des lieux précis : paroisse, bourg, routes, champs, église. Enfin, il met en évidence l'importance de la mémoire : un siècle après les faits, le village est devenu un motif de récit et de peinture, c'est-à-dire un fragment durable du patrimoine historique finistérien.

Il convient toutefois de distinguer nettement plusieurs niveaux de lecture. L'événement de 1792 relève de l'histoire politique et sociale. Le récit de 1887 relève de l'histoire des représentations. Le tableau de Girardet relève de l'histoire de l'art et de la mémoire. C'est leur croisement qui donne tout son sens au dossier fouesnantais. À ce titre, le document constitue un excellent exemple de ce que l'histoire locale peut apporter à l'histoire générale : non un détail secondaire, mais un point d'observation privilégié des fractures de la Révolution.

Conclusion

Fouesnant 1792 apparaît ainsi comme un épisode précoce, local et pourtant exemplaire de la contre-révolution finistérienne. Son intérêt dépasse largement la seule histoire communale. Il éclaire la manière dont la Révolution s'est affrontée à des sociétés paroissiales

fortement enracinées, où l'église, la justice locale et les solidarités de voisinage formaient encore un monde cohérent. Il montre aussi comment, un siècle plus tard, ce monde a été transfiguré par le récit journalistique et par la peinture d'histoire. C'est précisément cette double vie du fait — historique et mémorielle — qui donne à Fouesnant sa portée durable.

Notes

Sources et bibliographie

Sources imprimées et numérisées

Le Finistère, 7 septembre 1887, feuilleton consacré à Fouesnant.

PEYRON, abbé Paul, La chouannerie dans le Finistère, recueil de documents et transcriptions, consultable via les ressources patrimoniales locales.

Sources patrimoniales et muséales

Musée des beaux-arts de Quimper, notice de l'œuvre de Jules Girardet, Les Révoltés de Fouesnant ramenés à Quimper par la garde nationale en 1792.

Reproductions et notices de l'œuvre sur les plateformes patrimoniales.

Ressources locales

Dossier patrimonial de Kerbader, La Révolte des fouesnantais.

Notices de l'Association Foën Izella sur l'affaire Nédélec.

Articles et notices municipales ou associatives sur la révolte de Fouesnant.

Archives à consulter

Archives départementales du Finistère : registres paroissiaux et état civil de Fouesnant, fonds municipaux, dossiers judiciaires et documents relatifs à la garde nationale.

4. VERSION EN LANGUE ANGLAISE

The Revolt of Fouesnant (1792)

Serial in *Le Finistère*, 7 September 1887

Until the beginning of July 1792, the internal situation, which was very threatening in certain departments of the West, had remained calm in Finistère, where the administration had little difficulty except in collecting taxes in a few communes, such as Crozon and Fouesnant.

Strange as it may seem, it was an official, a justice of the peace, who gave the first signal of armed resistance. It is true that at that time justices of the peace were elected by the litigants. We do not believe that the account we are about to give will provide many arguments for those who still defend the system of electing magistrates.

In a work we shall have several occasions to cite later, *The Administration of Finistère from 1790 to 1794*, Mr. Le Guillou-Penanros presents this product of elective magistracy as follows:

"Appointed in 1791 as justice of the peace for the canton of Fouesnant, Nédellec, for reasons unknown, had refused to fulfill the duties of his office, and had opposed anyone else doing so. Officially called upon to resign or assume his duties, he had not only refused to comply, but had answered these warnings with insolent bravado. Driven to extremity, the Directory had his election annulled by the district tribunal and summoned, for 30 April 1792, at Fouesnant, a new electoral assembly, which the procureur-syndic, Mr. Abgrall, was charged with presiding over."

The assembly produced no result, and for good reason. At the instigation of Nédellec and his supporters, aided by unsworn priests spread through the neighboring parishes, a band of determined men burst into the hall. The president was surrounded, violently struck with sticks, and the assembly was declared dissolved.

As a result of these events, Nédellec was condemned on 15 May, in absentia, to fifteen years of *gêne*, a punishment that isolated the convict and left him no means of working. But he took care not to be arrested and had no other aim than to conspire against the new regime.

The declaration of war, which had just called all troops to the frontier, seemed to offer him an excellent opportunity to carry out his plans. Let us quote Mr. Le Guillou-Penanros again:

"While good citizens were arming themselves to defend the threatened State, disturbances, above all political in character, broke out almost everywhere in the department, even near Quimper, where, on 10 July, the former steward of the Marquis de Cheffontaines, Alain Nédellec, then justice of the peace, led to battle a crowd of peasants armed with guns, scythes, and sticks.

For several months, this canton had been actively worked upon by Nédellec's agents. They were drawing the inhabitants along, threatening to burn the property of those who did not declare for the king's party. He himself encouraged them by his advice and importunities, and, in return for their support, promised them the plunder of the houses of patriots. It was even confidently said that they intended to march on Quimper, then almost undefended, to uproot the Tree of Liberty there and bring to Fouesnant the authorities of the department, bound and humiliated, in order to keep them there until freedom had been restored to the ecclesiastics held against the king's will and against all right.

After winning over several members of neighboring municipalities to his views, Nédellec finally proclaimed revolt on Sunday 8 July, at the end of parish mass, and on the cemetery cross. The call was heard. That same day, several hundred peasants gathered near the chapel of Kerbader. Nédellec lived in the village of Cosquer, near this chapel.

There they displayed the insurgent flag. The next day, these peasants, now in great numbers, went to the cantonal capital. Nédellec assembled them in the church, told them that a justice of the peace could govern alone in his canton and had no need of other

judges; then, after making them swear to help him and remain faithful to him, he handed out weapons and ammunition.

Peasants who remained faithful to the Revolution brought to Quimper the news of this gathering of partisans, followed by a swarm of women coming from all directions with sacks and baskets to take part in the plunder. The town, deprived of regular troops, could oppose no force to a sudden attack other than its sedentary national guard.

In a report dated 11 July, published in the *Moniteur* of the 21st, Mr. Capitaine, procureur-syndic of the department, gave an account of the event in the following terms:

"On Monday the 9th, around 10 o'clock in the morning, the Directory was informed that a gathering of 400 to 500 armed men had formed near the chapel of Kerbader and that the crowd was still growing. We were also told that during the night of the 8th to the 9th, Nédellec had sent detachments to the houses of the mayors of the various municipalities of the canton to force them to come to him armed; that some had escaped; that others had been brought by force to the justice of the peace. Almost at the same moment, two mayors who had escaped came to confirm these reports and to announce that the tocsin had sounded at Pleuven, Perguet, Fouesnant, La Forêt, as well as at Rosporden and several other communes; that from all sides people were heading toward the justice of the peace. These mayors finally begged us not to delay in bringing them help, or the whole country would be ravaged..."

At once, the Directory ordered 150 national guards commanded by Vacherot, 15 gendarmes under the orders of Daniel de Coloë, their lieutenant, and a field cannon to be sent to the site.

The next day, 10 July, at 4 o'clock in the morning, Messrs. Doucin, a member of the Directory, and Abgrall, procureur-syndic of the district, set out from Quimper. They were charged, as civil commissioners, with directing the expedition and proclaiming martial law by displaying the red flag, then customary in such cases.

The detachment marched behind them in rather poor order. The troop often stopped because of the difficulties of the road, which

was then as rough as it was poorly maintained, and they thought only of rallying in view of Fouesnant.

Suddenly, a quarter of a league from the village, near a place called Rosnabat, the troop saw armed peasants lying in ambush behind ditches. No one expected to find the enemy so near, ready to spring out. The encounter was therefore completely unexpected.

The civil commissioners were preparing to make the legal summons when the rebels, taking advantage of the disorder of the troop advancing through a hollow road, launched the attack suddenly. Nédellec opened fire; his men followed him and fired a general volley that mortally wounded the national guard Lozac'h and severely wounded four others. One of the wounded, Sieur Bodolec, died the next day.

In an instant, the national guards rushed in pursuit of the attackers, while the commissioners of the Directory carried out the required summons. "Forward, my lads! Forward!" cried Nédellec to his men as he tried to rally them. The troop then returned fire; six of the rebels fell dead, and the others fell back on the village, which was taken, or dispersed into the countryside. The troops then quartered themselves in the church, where they spent the night with their dead and wounded; the next day they returned to Quimper.

Forty-three insurgents were captured. But neither Alain Nédellec, nor his brother Pierre, who had helped him draw up the armed men gathered on 10 July in the village of Fouesnant, nor his cousin Paul Creven, who on the night of the 9th to the 10th had invaded the house of citizen Parquer, ordered him to accompany him to Cosquer, where Alain Nédellec lived, and finally confined him in the sacristy of the church of Fouesnant, nor lastly his father-in-law, Tanguy Caradec, who had brought and had food brought to the village of Fouesnant in order to feed the insurgents he commanded with his son-in-law, were among them.

The account just read is taken from the work of Mr. Le Guillou-Penanros. We shall add a few passages from the one Mr. Duchatellier devotes to the same event:

"In vain does Commander Daniel try to regulate the movements of his troop in order to surround the enemy; in an instant, each man, taking counsel only from himself, rushes into the mêlée, using the bayonet or firing point-blank. Nédellec and his troop did not hold, and, although there were at least 300 armed men drawn up in line, the first attack was enough to break them...

Masters of Fouesnant, the national guards soon turned the temple and its cemetery into a sort of entrenched camp, with the field gun placed at its front. At the same time, sentries had gone up to the tower, others stood as watchmen on the flanks, and at every hour, at every moment, the password was exchanged.

A sad and funereal scene, one of the first in which French blood was shed by French hands! This troop, these commissioners, these guards, and these bourgeois who had left their affairs the day before, their parents and friends in the morning, had to spend the night under arms, on the graves of the dead and inside the church, at the foot of the altar, on the straw that covered the paving stones. And beside them lay the bodies of Lozac'h and Bodolec, killed by the rebels...

It was war, a civil and family war; and yet the next day there was music and songs of triumph at the arrival of the national guards, whom the whole population hastened to welcome. Two corpses and three carts loaded with captured or wounded peasants followed the troop."

This scene of the return of the national guards is the one Mr. Girardet chose as the subject of his painting. We should nevertheless note that the road from Fouesnant to Quimper then passed through Saint-Évarzec; it was therefore by the Saint-Julien suburb and the Rue Neuve or Rue des Régaires that the national guards entered the town, whereas Mr. Girardet shows them marching past the old priory of Locmaria. This slight inaccuracy in no way diminishes the value of the work; in art, something must always be conceded to convention. We are all the less inclined to complain of it since Mr. Girardet's painting gains by it a more interesting and better treated background.

What then became of the chief hero of this affray? Mr. Le Guillou-Penanros will tell us:

"It was only five months later, on 19 December 1792, that Alain Nédellec was discovered beneath a trapdoor in an abandoned old quarry and handed over to the judicial authorities. The common prison not having seemed safe enough for such a dangerous prisoner, he was confined in that of the convicts sent to houses of correction. He nevertheless managed to escape and was not recaptured until a month later.

Brought before the criminal tribunal of the department on 17 March 1793 for the armed rising of 10 July, he did not fail in his rough energy and refused, even with the prospect of saving his life at least, to reveal the chief instigators of the revolt. He was sentenced to death.

As for his co-accused, ten in number, 'convicted of having committed thefts of arms and ammunition, of having provoked the armed gatherings that formed in Fouesnant and the surrounding area on 9 and 10 July 1792 by calls and the sound of the tocsin, of having been the authors of the murders that followed, in any case of having been accomplices in these various offenses,' they were all judged not to have acted freely and with criminal intent, and were consequently acquitted.

Everything was attributed to the dead and the absent.

Thus it is wrongly that a royalist pamphlet, *The History of Brittany Told by a Poor Bread-Searcher*, claims that Nédellec and many of his men were captured and thrown onto the guillotine carts.

The jury's decision was also based on the fact that it was not established that the civil commissioners of the Directory, placed at the head of the armed force, had caused the red flag to be displayed and fulfilled the formalities prescribed by law before the first volley.

Nédellec alone was condemned. He appealed to the Court of Cassation, but his appeal was rejected. He is, it is said, the first victim to whom the instrument of punishment later known as the guillotine was applied in Brittany.

The fatal encounter just read about preceded the national celebration commemorating the taking of the Bastille by only three days. In such circumstances, minds were inevitably more inclined to sorrow than to joy. Yet the celebration of 14 July was observed in Quimper with the customary splendor of official festivals."

Let us add, finally, that this first attempt at civil war, crushed by the swift energy of the Quimper national guards, took place two days before the Directory of Finistère, learning of the surrender of Longwy and Verdun and the probable advance of the foreign armies on Paris, acknowledged that the fatherland was in danger and called for the departure of volunteers. At about the same time, Admiral Tévénard, commander of the navy at Brest, ordered the enlistment of 3,372 men from the department's national guard in order to defend the harbor batteries threatened by the English.

It may be noted, with pride, that these various calls were received in Finistère with great patriotic enthusiasm.

NOTE about

The Violent Origins of the Finistère Counter- Revolution (Fouesnant 1792)

An early episode of local resistance between popular uprising, religious stakes, and the struggle for symbolic spaces

Abstract

The Fouesnant episode, which took place in July 1792, belongs to the earliest counter-revolutionary disturbances in Lower Brittany. Based on a narrative published in *Le Finistère* in 1887 and on local patrimonial syntheses, this article re-examines the affair in its historical context. The deadly clash occurred at Rosnabat, after a phase of mobilization centered on local authorities, parish structures, and the church, which was successively occupied by the

insurgents and the National Guard. The central figure of Alain Nédellec is discussed as a local leader whose precise role still requires archival verification. The article also considers the memory of the event through Jules Girardet's painting preserved in Quimper, a late nineteenth-century visual reconstruction that helped shape the historical imagination of the counter-revolution in Finistère.

Keywords

Fouesnant; Finistère; French Revolution; counter-revolution; Chouannerie; Rosnabat; Alain Nédellec; parish church; National Guard; historical memory; Jules Girardet; Quimper.

Text

The Fouesnant episode occupies a distinctive place in the history of the French Revolution in Lower Brittany. Dated to July 1792, it belongs to the early phase of counter-revolutionary resistance, before the more organized Chouannerie of later years, yet it already reveals a political and social conflict capable of taking an armed and deadly form in certain rural settings. In this sense, Fouesnant is more than a local event: it offers a valuable observation point for the first confrontations between the revolutionary order and parish communities deeply attached to older forms of mediation and authority.

Available documentation suggests that the conflict arose from a local crisis of legitimacy. Alain Nédellec, elected juge de paix for the canton in December 1791, stands at the center of the story. His refusal to exercise his office, followed by his role in the mobilization of July 1792, illustrates the difficulty of making the new revolutionary authorities accepted in the Fouesnant area. The issue was not merely institutional; it involved established habits of local government, neighborhood relations, expectations of justice, and the perception of a power increasingly detached from older frameworks of recognition.

The unfolding of events, as preserved in later narratives and local syntheses, suggests a gradual escalation of tensions. Armed gatherings were reported in early summer 1792, while the

departmental administration and the National Guard of Quimper attempted to restore order. The deadly confrontation took place at Rosnabat, not at Pen Allen, which requires us to distinguish more carefully between the different phases of the episode: mobilization, movement, armed clash, and repression. This moment marked the eruption of open violence into a space previously structured by parish solidarities but also by growing political and religious antagonisms.

One especially revealing feature of the affair is the role played by the parish church. The fact that the building successively sheltered the insurgents and then the National Guard is not incidental; it underscores the symbolic charge of the place. The church was not only a site of worship, but also a center of sociability and a marker of legitimacy. Its alternating occupation shows that the conflict was also about controlling the signs of authority in a society where religion remained tightly woven into collective life. In this context, political struggle took the form of seizing the most representative spaces of the social body.

The sequence, according to local tradition, ended with the arrest of Alain Nédellec on 2 December 1792, his interrogation in Quimper, and his condemnation and execution in March 1793. These elements, widely repeated in local historiography, must be handled with caution, since they rely on later compilations and memorial accounts as much as on directly contemporary archives. They remain essential, however, for understanding how the affair was transmitted: the man arrested in the sacristy, the leader accused of directing the revolt, and the condemned man executed in Quimper became enduring figures in the memory of the Finistère counter-revolution.

The text published in *Le Finistère* on 7 September 1887 must be read in this memorial perspective. Appearing at the centenary of the Revolution, it did not simply recount an old event; it also participated in the reconfiguration of its meaning in a nineteenth-century Brittany shaped by tensions between the Republic, social Catholicism, and monarchist counter-memories. The 1887 account is therefore a double source: it informs us about the 1792 past, but also about the

way the late nineteenth century represented the Revolution and its conflicts in the rural Finistère.

The significance of the affair is reinforced by its pictorial treatment. Jules Girardet's *The Mutineers of Fouesnant Arrested by the National Guard of Quimper in 1792*, painted in 1886 and acquired by the Quimper fine arts museum in 1887, belongs to the same commemorative dynamic. It is not a contemporary image of the events, but a later historical reconstruction. Its subject emphasizes the return of the insurgents to Quimper rather than the combat itself, shifting the focus from battle to accusation, captivity, and the procession of the defeated. The painting thus belongs to a historical genre that seeks less to document than to dramatize, and less to reproduce than to signify.

The value of the painting lies in its ability to condense several dimensions of the event into a single readable scene: the tension between the insurgents and republican forces, the embedding of the conflict in a recognizable landscape, and the visibility of bodies and gestures. As often in nineteenth-century historical painting, the image constructs a past that is intelligible to contemporary viewers by combining assumed fidelity, emotion, and moral lesson. For historians, such a work is not direct proof, but an invaluable witness to the visual memory of the Revolution in Brittany.

Historically, Fouesnant helps us grasp several levels of analysis. First, it shows that counter-revolution in Lower Brittany did not suddenly begin in 1793; it was already taking shape in 1792 in local environments where resistance to revolutionary reorganization was crystallizing. Second, it demonstrates that such resistance was tied to concrete social structures: parish, local justice, networks of sociability, intermediary authorities, and relations with the clergy. Finally, it reveals the extent to which these events were reshaped in the nineteenth century by the local press, learned societies, and visual arts.

The patrimonial importance of the dossier is therefore considerable. Fouesnant appears not only as a place of confrontation, but as a site of memory where archives, narratives, images, and uses of the past

intersect. The 1887 article, Girardet's painting, and local traditions converge to make the episode a lasting fragment of Finistère's historical heritage. For the historian, the task is to distinguish carefully between established facts, later reconstructions, and memorial extensions, while recognizing that these three levels continually inform one another.

Bibliography

GIRARDET, Jules, *Les Révoltés de Fouesnant ramenés à Quimper par la garde nationale en 1792*, 1886, Musée des beaux-arts de Quimper.

PEYRON, Abbé Paul, *La chouannerie dans le Finistère*, documentary compilation.

Le Finistère, 7 September 1887, feuilleton on Fouesnant.

Kerbader patrimonial dossier, *La Révolte des fouesnantais*.

Foën Izella Association materials on the Nédellec affair.

Archives départementales du Finistère, research guides for civil and parish records.

5. Version en langue bretonne

An Dispac'h e Fouenant (1792)

Feuilleton ar *Finistère* eus ar 7 a viz Gwengolo 1887

Betek deroù miz Gouere 1792 e oa chomet kalm a-walc'h an aoziou diabarzh e departamant ar Finistère, tra ma oa an traoù dija ken start e lod eus departamantoù ar C'hornôg. E Finistère e veze an

dalc'hioù bras ar melestradurezh dreist-holl evit dastum an tailhoù e meur a gumun, evel Crozon ha Fouenant.

Tra iskis eo, un ofisour, ur justis ar peoc'h, a roas ar sin kentañ da zistreiñ d'an emsav armet. Gwir eo e veze ar justis ar peoc'h dilennet gant an dud a veze barnet ganto. Ne gredomp ket e tegas an danevell a vo da heul kalz a arguzennoù evit ar re a zifenn c'hoazh ar sistem ma vez dilennet ar varnerien.

E-barzh ul levr a vo ganeomp meur a wech da zaveiñ dezhañ diwezhatoc'h, *L'Administration du Finistère de 1790 à 1794*, e tiskouez Aotrou Le Guillou-Penanros ar c'hrouadur-mañ eus ar varnerezh dilennet evel-henn:

« Anvet e 1791 da justis ar peoc'h evit kanton Fouenant, Nédellec, abalamour d'ar pezh n'eo ket anavezet, ne felle ket dezhañ seveniñ deverioù e garg, ha stanket en doa ar re all da seveniñ anezho. Galvet ofisiel da zilezel e garg pe da gemer war e chouk he deverioù, ne ziskouezas ket sentiñ ouzh ar gourdrouroù-se, hag e respontas gant bravadezhioù dismegañsus. Degaset betek e vevenn, e lakaas ar Direktoriad da nullañ e dilennidigezh gant barneriezh ar c'hanton, ha da c'hervel d'an 30 a viz Ebrel 1792, e Fouenant, un emvod dilennour nevez, a oa karget M. Abgrall, procuraer-sindik, da ren anezhañ. »

Ne voe ket disoc'h gant an emvod, ha gant perak. Dindan atiz Nédellec hag e douaridi, skoazellet gant veleien didalet a oa strewet er parrezioù amezek, ul lodad tud divarrek a doras e-barzh ar sal. Ar prezidant a voe kelc'hiet, skoet garv gant bazhadoù, hag an emvod a voe diskleriet diskaret.

Goude an darvoudoù-se e voe kondaonet Nédellec, d'ar 15 a viz Mae, dre gontumaz, da zek vloaz ha pemzek war an gêne, kastiz a zispartie ar c'hondaonet ha na lez ebet dezhañ da labourat. Met evezh en doa da chom hep bezañ paket, ha n'en doa ken pal all nemet complotiñ a-enep ar c'hreiz nevez.

Disklêriadur ar brezel, a oa paouezet da alvodiñ an holl soudarded war-zu ar vevenn, a seblantas reiñ dezhañ un digarez mat evit lakaat e raktresoù da seveniñ. Komzomp c'hoazh gant Aotrou Le Guillou-Penanros:

« Padal e oa ar geodedourien vat o armatiñ evit difenn ar Stad gwallgaset, ha trouzioù, dreist-holl politikel, a savas peuzpelec'h en departamant, zoken nepell diouzh Kemper, ma voe kaset da glevet, d'ar 10 a viz Gouere, gant Alain Nédellec, gwechall mestr-lez ar markiz de Cheffontaines ha da neuze justis ar peoc'h, ur vodadeg peizanted armet gant fuzuilhoù, falc'hioù ha bazhadoù.

E-pad meur a viz e oa bet ar c'hanton-mañ labouret gant emissairien Nédellec. An dud a veze sachañ ganto, o c'hourdrouz an tiez eus ar re na zisklêrie ket bezañ evit ar strollad roueel. E-unan e c'hourdrouze anezho gant e aliouioù hag e erbedennoù, ha, da gempouez eus o skoazell, e promete dezho pilpousañ tiez ar patrioted. Komz a veze zoken gant surentez eus mont war Gemper, a oa neuze hemañ peuzhep ken hep difenn, da zispenn gwezenn ar Frankiz eno ha da zegas da Fouenant an aozadurioù departamant, harzet ha dismegañset, evit o derc'hel eno betek ma vije bet roet ar frankiz d'an ekleziasted dalc'het enep d'ar roue ha da bep gwir.

Goude bezañ gounezet da evezh meur a ezel eus kumuniezhioù amezek, Nédellec a embannas ent-strizh an emsav d'ar Sul 8 a viz Gouere, e fin an oferenn barrez, ha war groaz ar vered. An galv a voe klevet. D'ar memes deiz e oa bodet meur a gant peizant e-kichen chapel Kerbader. Nédellec a oa o chom er gêriadenn Cosquer, nes d'ar chapel-se.

Eno e tiskouezjont banniel an emsav. Antronoz, ar beizanted-se, en niver bras, a yeas d'ar c'hêr-kanton. Nédellec a zastumas anezho en iliz, hag a lavaras dezho e c'halle ur justis ar peoc'h ren e-unan en e c'hanton ha n'en doa ket ezhomm eus justiser all ; ha goude bezañ lakaet anezho da swarel ennañ ha da vezañ feal dezhañ, e roas dezho armoù hag aveladoù-tan.

Beizanted hag a oa chomet feal ouzh ar Revolusion a zegasas da Gemper ar c'heloù eus an emvod-mañ a blantadoù, heuliet gant ur c'houmoulad maouezed deuet eus pep tu gant sac'hadoù ha kistennoù evit kemer perzh er pillaj. Ar gêr, o vezañ ma ne oa ket soudarded reoliek enni, ne c'halle ket enebañ ouzh un argadenn soudan gant netra all nemet he gard broadel diseurt.

E-barzh un danevell eus an 11 a viz Gouere, embannet er *Moniteur* d'an 21, Aotrou Capitaine, procuraer-sindik an departamant, a reas kont eus an darvoud e gerioù-mañ:

« D'al Lun 9, war-dro 10 eur d'ar mintin, e voe kemennet d'ar Direktoriad e oa bet stummet ur vodadenn 400 da 500 den armet e-kichen chapel Kerbader, hag e kreske c'hoazh ar vodadenn. Kemeret e voe deomp ivez e oa bet kaset gant Nédellec, e-pad an noz eus ar 8 d'an 9, detachmentoù da di maered ar c'humunioù a bep seurt eus ar c'hanton evit o rediañ da zont d'e-gaout armet ; un nebeud a oa tec'het ; re all a oa bet kaset dre nerzh da gaout ar justis ar peoc'h. Ur mare goude, daou vaer a oa tec'het a zeuas da wiriañ ar c'heloù-se hag da gemenn e oa bet sonet an tocsin e Pleuven, Perguet, Fouenant, Ar Forêt, hag ivez e Rosporzhon hag e meur a gumun all ; e oa an dud eus pep tu o vont davet ar justis ar peoc'h. An daou vaer-mañ a bedas ac'hanomp da n'en ket daleañ o sikour, rak ar vro a-bezh a vije distrujet... »

Diouzhtu e c'hourc'hemennas ar Direktoriad kas da zont war al lec'h 150 gard broadel renet gant Vacherot, 15 gendarmed dindanzhioù Daniel de Coloë, o ilizour, hag ur pezh-kanol vaez.

Antronoz, 10 a viz Gouere, da 4 eur d'ar beure, e kuitas Kemper Aotrounez Doucin, ezel eus ar Direktoriad, hag Abgrall, procuraer-sindik ar c'hanton. Karget e oant, evel komisionerien sivil, da ren an embregadenn ha da embann al lezenn-vrezel o tiskouez ar baniel ruz, arouez implijet neuze e seurt degouezhioù.

Ar detachment a valee war o lerc'h gant urzhioù nebeut a-zoare. Ar strollad a baoueze alies abalamour d'an diaesterioù an hent, a oa neuze ken sac'hus ha maleglet, ha ne soñje nemet en em vodeiñ a-fet Fouenant.

Da grog, un hanter-leue diouzh ar bourk, nepell diouzh ul lec'h anvet Rosnabat, e welas ar strollad peizanted armet, kuzet a-dreñv d'ar c'hleuzioù. Den ebet ne soñje e oa an enebour ken tost, prest da c'hweziñ war-raok. An emgav a voe neuze hollgwir souezhus.

Ar c'homisionerien sivil a oa o prientiñ ober an galvoù lezennel, pa grogas an emsaverien, o c'hounit ar mesk eus ar strollad a gerzhe dre ur wenodenn izel, gant an taol. Nédellec a zigoras an tan ; e dud a

heulias anezhañ hag a reas ur voladenn vras a skoas marv ar gard broadel Lozac'h ha a gloazas garv pevar all. Unan eus ar re gloazet, an aotrou Bodolec, a varvas antronoz.

E un taol e tiflugas ar garded broadel da heul an argadourien, tra ma sevene komisionerien ar Direktoriad an galvoù ret. « War-raok, va zud ! War-raok ! » a griade Nédellec ouzh e dud en ur glask o c'hendasamblañ. Ar strollad a respontas neuze gant an tan ; c'hwec'h eus an emsaverien a gouezhas marv, hag ar re all a zistroas war-zu ar bourk, a voe kemeret, pe a strewas en tachenn. An deiz war-lerc'h e tistroas ar soudarded da Gemper goude bezañ tremenet an noz en iliz gant o re varv hag o re gloazet.

Tri-ugent ha tri-ugent den eus an emsaverien a voe paket. Met n'edo na Alan Nédellec, na e vreur Pierre, a oa bet o skoazellañ anezhañ da lakaat e renkaz an dud armet bodet d'ar 10 a viz Gouere e bourk Fouenant ; na e genderv Paul Creven, a oa en noz eus an 9 d'an 10 bet o vont e-barzh ti ar geodedad Parquer, o c'houlenn gantañ dont gantañ da Gosker, ma oa o chom Alain Nédellec, hag a-benn ar fin o lakaat anezhañ da chom serret e sakristiri iliz Fouenant ; na zoken e dad-kaer, Tanguy Caradec, hag a oa bet o degas, hag o lakaat da vezañ degaset, boued d'ar bourk Fouenant evit magañ an dud emsavet a renae gant e vab-kaer.

An danevell a zo bet lennet a zo tennet eus labour Aotrou Le Guillou-Penanros. Ouzhpenn-se e c'heller ouzhpennañ un nebeud pasajoù eus an hini a zo gouestlet gant Aotrou Duchatellier d'an hevelep darvoud: « Gant didalvez e klask Aotrou Daniel reizhañ fiñvoù e strollad evit kelc'hiañ an enebour ; e un taol, pep hini, hep kemer ali nemet gant e-unan, a strink e-barzh an emgann, oc'h implijout ar bayoneta pe o tennañ tost-ha-tost. Nédellec hag e strollad ne zalc'hjont ket, ha, daoust ma oa da vihanañ 300 den armet renket en linenn, e oa a-walc'h an taol kentañ evit o toullañ...

Mestr war Fouenant, ar garded broadel a reas buan eus ar templ hag eus e vered ur seurt kamp-kreñv, gant ar pezh-kanol vaez lakaet ouzh e dalbenn. War un dro e savas gweladennerien d'ar tour, re all a chomas evel gwarded war an talbennioù, ha, bep eur, bep amzer, e veze eskemmet ar ger-diviz.

Sell trist ha marvonius, unan eus ar re gentañ ma voe skuilhet gwad ar C'hallaoued gant dornioù gall ! Ar strollad-mañ, ar c'homisionerien-mañ, ar garded-mañ hag ar bourc'hizien-mañ a oa aet antronoz kuit eus o aferioù, o zud hag o mignoned d'ar mintin, a ranke tremen an noz armet, war bez ar re varv hag e diabarzh an iliz, e traoñ an aoter, war ar plouz a oa war ar c'harr-douar. Hag e-kichen dezho e oa korfoù Lozac'h ha Bodolec, lazhet gant an emsaverien...

Brezel e oa, ur brezel diabarzh ha familial ; ha memestra, an deiz war-lerc'h, e voe sonerezh ha kanaouennoù trec'h ouzh degouezh ar garded broadel, a voe ar boblañs holl prest da vont da zegemer. Daou gorf hag teir c'harrad leun a beizanted paket pe gloazet a heulie ar strollad. »

Ar gwel eus distro ar garded broadel-mañ eo hini a zibabas M. Girardet da zanvez e daolenn. Ret eo koulskoude notañ e tremene neuze an hent eus Fouenant da Gemper dre Sant-Evarzeg ; dre vorc'h Sant-Jili ha straed Nevez pe straed ar Reguaires e tremene ar garded broadel o mont e-barzh ar gêr, pa ziskouez M. Girardet anezho o vale e-kichen ar priorezh kozh e Lokmaria. Ar faziig-se ne digresk ket talvoudegezh al labour ; e chelf, e ranker atav lezel ul lodenn d'ar c'hendiviz. Ha ne c'hellomp ket en em glemmus anezhañ, peogwir e c'hounez da gentañ pennad e boell an daolenn gant un dachenn-dre a zedennusoc'h hag gwelloc'h he zreset.

Petra a zeuas da vezañ pennañ haroz an harluad-mañ ? M. Le Guillou-Penanros a vo en o c'helenn deomp:

« N'eo nemet pemp miz war-lerc'h, d'an 19 a viz Kerzu 1792, ma voe kavet Alain Nédellec dindan ur trap, e-barzh ur c'hleuzenn gozh dilezet, ha dilezet d'ar pennadurezhioù barn. Pa ne oa ket bet kavet a-walc'h surentez en toull-bac'h boutin evit ur prizonier ken dañjerus, e voe serret er re ma veze bac'het an dud kondaonet da ziabarzhioù kreñv. Kuitaat a reas ar prizoniad dreist-holl, avat, ha n'eo bet adkemeret nemet ur miz war-lerc'h.

Kaset d'ar 17 a viz Meurzh 1793 dirak al lez-varn torfedel departamant evit ar sevel arm d'ar 10 a viz Gouere, ne zeuas ket a-benn da nac'h e nerzh kreñv ha nac'has, zoken gant ar soñj e vefe

salvet da vihanañ e vuhez, reiñ anv ar pennañ atizourien an emsav. Kondaonet e voe da varv.

A-zivout e gendefkredidi, dek anezho, "kondaonet bezañ graet laeroñsi arm hag aveladoù-tan, bezañ lakaet da darzhañ ar strolladoù armet a savas e Fouenant hag en amezeg d'an 9 hag d'an 10 a viz Gouere 1792 dre alvigoù hag ouzh son an tocsin, bezañ bet aozerien ar muntrioù a voe o heul, ha, memestra, bezañ bet kevelerien d'ar c'hastizoù-se", e oant holl juzet bezañ n'o doa ket graet gant frankiz ha gant ar pal torfedel, ha neuze e oant dispenset.

Pep tra a voe lakaet war gein ar re varv hag ar re a vanke.

Setu perak e reer gaou gant ur pampflezh roueelour, *L'Histoire de Bretagne racontée par un pauvre chercheur de pain*, pa lavar e voe paket Nédellec hag un niver bras eus e dud ha bountet war c'harrioù ar guillotine.

Diazezet e oa ivez diviz an varnerien war ar fed n'oa ket bet kadarnaet e vije bet lakaet ar baniel ruz da welout gant ar c'homisionerien sivil eus ar Direktoriad, renet gant ar soudarded armet, ha sevenet ar formalitezhioù raktreset gant al lezenn a-raok an taolenn gentañ.

Nédellec hepken a voe kondaonet. Goulenn a reas bezañ selaouet gant al lez-varn kas, met e ziskar a voe nac'het. Hervez an doare, setu an den kentañ ma voe lakaet warnañ e Breizh an ostilh da grouiñ ar vuhez a vo anvet diwezhatoc'h guillotine.

Ar gejañ dañjerus a zo bet lennet a-raok ne zeuas nemet tri devezh a-raok gouel broadel an Deroù e Bastille. En degouezhioù-se e ranke an ene bezañ muioc'h evit ar sioulder eget evit ar joa. Ha koulskoude e voe lidoù an 14 a viz Gouere e Kemper gant ar sked boaz eus ar gouelioù ofisiel.

Ouzhpenn da se, ar gentañ taol-se eus ar brezel diabarzh, mouget gant nerzh buan ar garded broadel kemper, a c'hoarvezas div devezh a-raok ma anavezfe Direktoriad ar Finistère, o c'houzout eus dilez Longwy ha Verdun hag eus dazont armoù estren war-du Pariz, e oa ar vro en dañjer ha ma c'houlennfe mont kuit a youlidi. War-dro ar

memes mare e lakae an amiral T evenard, komandant ar vorlu e Brest, da rei  3 372 den eus ar gard broadel departamant evit difenn ar c'harterio  er porzh, threatened gant an Saozon.

Gellout a reer nota  gant lorc'h e voe degemeret an holl c'halvoudo -ma  gant kalz a spered broadel er Finist re.

PENNADIG

Fouenant 1792 : ouzh orinio  gwadek ar stourm enepdizalc'h e Penn-ar-Bed

Un darvoud c'halloudus eus ar rezista s lec'hel, etre saviadadeg ar bobl, c'houlenno  relijiel ha lakaat war-wel al lec'hio  arouezel

Rakskrid

Ar pezh a ginniger ama  n'eo ket un danevell evit ar blijadur hepken, na ur gontadenn istorel hep mervel. Un testenn eo a ro da welout, dre ur skouer lec'hel hag arsavus, penaos e tizh ar muia  kreiz ar gevredigezh breizhat an darvoudo  bras bet c'hoarvezet gant ar Revolucion e dibenn an XVIIIvet kantved. E Fouenant, e 1792, e weler e oa ar c'hendivizo  politikel ha relijiel oc'h ober trao  gwir : an iliz a ve da santual, da lec'h bod, da domani kad, da lec'h dalc'h ar galloud ivez. Ar c'h riadenn, ar parrez, ar justis lec'hel hag ar Gward broadel a zo paket en ur c'hrogad ma teu an istor da veza  gant feulsder.

An danevell embannet e Le Finist re d'ar 7 a viz Gwengolo 1887 a zo, e gwirionez, ur vammenn daouglas. Ur vammenn eo evit an darvoud eus 1792, met ivez evit ar pezh a so je tud dibenn an XIXvet kantved diwar-benn ar Revolucion hag he lido  e Breizh. Dre ar skrid-se, dre

al livouriezh gant Jules Girardet, ha dre an disoc'h a zo bet roet d'an afer gant ar memor lec'hel, e teu Fouenant da vezañ ul lec'h memor. N'eo ket ur vammenn evit ar vicher neptu hepken ; ur rentenn eo eus ur bed ma oa c'hoazh kreñv ar parrez, ar relijion hag arzhioù an dud war ar maez.

An embannadur brezhonek-mañ a glask neuze reiñ arzhioù da lenn an testenn gant sell an istorour hag an destennour, met ivez gant doujañs evit ar yezh. Ar brezhoneg n'eo ket ur golo ouzhpenn ; ur mod lenn eo, ur mod soñjal, ur mod lakaat ar memor da vevañ e-barzh ur yezh beo. Ar skrid a gaver amañ a fell dezhañ bezañ sklaer, gwirion ha ledan war ar ster, evit ma c'hallfe bezañ lennet gant ar re a vez dedennet gant istor Breizh hag gant ar re a fell dezho gwelet ar brezhoneg o vevañ e domani an istor hag ar glad.

Diverradenn

An darvoud a zo c'hoarvezet e Fouenant e miz Gouere 1792 a zo da lakaat e-touez ar re gentañ eus an emsav enepdizalc'h e Breizh-Izel. Harzet war ur raktres da adwelet un destenn embannet e *Le Finistère* e 1887 ha war zielladoù patrimoñel lec'hel, an destenn-mañ a sell ouzh an afer en hec'h endro istorik. E Rosnabat eo c'hoarvezet ar stourm lazhet, goude ur c'houlzad entanet gant ar boblañs lec'hel, an aozadurioù parrez hag an iliz, a voe kemeret d'ar c'houlz gant ar velladourien hag gant ar Gward broadel. An den kreiz, Alain Nédellec, a zegemer amañ ur plas evel penn-lec'hel, met e roll resis a zo da wiriañ c'hoazh gant an dielloù. An destenn a studia ivez memor an darvoud dreist-holl dre al livouriezh historik gant Jules Girardet miret e Kemper, urzhioù da vezañ lakaet da welet a-nevez un darvoud a zo deuet da vezañ unan eus orinioù ar c'hontradizalc'herezh e Penn-ar-Bed.

Gerioù-stur

Fouenant ; Penn-ar-Bed ; Dispac'h Gall ; enepdizalc'h ; Chouannerie ; Rosnabat ; Alan Nédellec ; iliz parrez ; Gward broadel ; memor istor ; Jules Girardet ; Kemper

Testenn

An darvoud a zo c'hoarvezet e Fouenant e miz Gouere 1792 a gemer ur plas dibar en istor Dispac'h Gall e Breizh-Izel. Lec'hiet e vo da vare c'hoariet gentañ an emgannoù enepdizalc'h, a-raok ar C'houannerie aozet eus ar bloavezhioù da c'houde, met zoken ar marese a ziskouez dija ur c'honflikt politikel ha sokial hag a c'helle kemer, e rannvroioù war ar maez, stumm ur stourm armet ha lazhet. Dre-se, Fouenant n'eo ket ur barrad darvoudoù lec'hel nemetken : ur sell a ro war an emgannoù kentañ etre an urzh dispac'hel hag kumuniezhoù parrez stag kreñv ouzh o medierezhioù hengounel.

An dielladurezh a c'heller kaout a ziskouez eo krenv ar c'hastiz eus ur gwallgoulz a-dal d'ar pennadur lec'hel. Alan Nédellec, dilennet evel juge de paix evit ar c'hanton e miz Kerzu 1791, eo ar veur a benn en afer-mañ. E nac'h bezañ oberiant e garg, hag e roll er c'hendiviz eus Gouere 1792, a ziskouez diaesder an dud da zegemer an awenadoù nevez deuet gant ar Republik. N'eo ket ur gudenn a sav hepken er framm ensavadurel ; stokañ a ra ouzh bezañsoù an dud, ouzh darempredoù ar c'hendrec'h, ouzh ar modoù da varn a veze gortozet gant an dud, hag ouzh santad ur galloud nevez diseblant ouzh sternioù kozh anavezidigezh.

Ar pezh a c'hoarvez a ziskouez eo savet an tensionoù tamm-ha-tamm. Meur a bodad armet a zo meneget e deroù an hañv 1792, pa glask an aozadurioù departamantel hag ar Gward broadel eus Kemper adreizh oberiantiz ar vro. An emgann lazhet a c'hoarvez e Rosnabat, ha ret eo bezañ resis war an disheñvelderioù etre ar steuñv-se : bodad, fiñv, emgann armet ha gwaskadenn. Ar poent-kreñv a ziskouez e oa aet ar feulster digor e-barzh ur bed ma oa c'hoazh kreñv an talvoudegezhioù parrezel, met ivez ma kreske ar c'hendivizoù politikel ha relijiel.

Un elfenn diazez eus an afer eo roll an iliz parrez. An dra ma voe kemeret an ti santel a bep eil gant ar velladourien hag gant ar Gward broadel n'eo ket un dra dibouez. Ar santual n'eo ket ul lec'h bedelezh nemetken ; ul lec'h kevredigezhel eo ivez, ur merker a veurdez ha a lezenn. Pa vez kemeret ar blasenn-se gant strolladoù disheñvel e weler e vez graet ar brezel ivez diwar-benn petra eo an arouezioù aotreet d'ar galloud. E-kreiz an afer-se e weler penaos e teu ar

politikerezh da vezañ un afer a-fed dalc'h al lec'hioù pennañ eus ar gevredigezh.

Ar c'hentañ lodenn a echu, hervez an hengoun lec'hel, gant an abadenn-se : tapadenn Alan Nédellec d'an 2 a viz Kerzu 1792, e glevout e Kemper, e varn da vervel hag e zekadenn e miz Meurzh 1793. An elfenn-se, meneget meur a wech gant an istorourien lec'hel, a rank bezañ lakaet gant evezh, rak diazezet eo war bodadoù embannet goude an darvoud hag war danevelloù memorial kement ha war dielloù a-vremañ. Daoust d'ar c'hontrol-se, an dra-se a zo bras-kenañ evit kompren penaos eo bet treuzkaset an afer : an den paket en sakristez, ar penn diskreditet bezañ renet an emsav, ar gouennad bet lazhadennet e Kemper a zeu da vezañ figurenoù pennañ memor an enepdizalc'herezh e Penn-ar-Bed.

Ret eolenn an destenn embannet e *Le Finistère* d'ar 7 a viz Gwengolo 1887 e-barzh ar perspektiv memorial-se. Emañ embannet e mare kantvedad Dispac'h Gall, ha n'eo ket ur c'hontadenn vrasañ a-vremañ hepken ; kemañ a ra ster an darvoud e-barzh an XIXvet kantved e Breizh, ma talc'h an Republik, ar gatoligiezh sokial hag ar memoriù enep-republikan ur plas kreñv. Ar gontadenn eus 1887 a zo neuze un destenn daouglas : ur vammenn evit an darvoud eus 1792, met ivez ur vammenn evit an doare ma oa sellet ouzh an Dispac'h hag ouzh e c'hadoù e dibenn an XIXvet kantved.

Kreñv eo an afer abalamour d'he oberiantiz livouriel ivez. Taolenn Jules Girardet, *Les Révoltés de Fouesnant ramenés à Quimper par la garde nationale en 1792*, livet e 1886 ha prenet gant mirdi ar c'hendalc'htoù kaer e Kemper e 1887, a ya e-barzh ar memes lezennad memorial. N'eo ket un skeudenn war-eeun eus an darvoudoù, met ur gwerc'henn istor a zo bet adaozet war-lerc'h. E destenn a laka ar gurunenn war distro an emsavagez da Gemper kentoc'h eget war an emgann e-unan : an den a zo diskouezet evel ma vez degaset dirak an justis, ar prizon, ha goulenn ar vicher. Dre-se e teu ar skeudenn da vezañ ul lodenn eus ul livouriezh istorik a glask kentoc'h diskouez ha lemel ar ster eget titouriñ hepken.

Talvoudegezh ar taolenn a zo bras ivez rak ma vez komzet gant un nebeud elfennoù eus an darvoud hepken, e taol d'unan ar muiañ niver

anezho : an tension etre ar velladourien hag ar galloud republik, lusk al lec'h e-barzh ar vro, hag ar c'horfioù diskouezet. Evel ma vez alies e livouriezh istorik an XIXvet kantved, an skeudenn a sav ur c'hwezh all a-ziwar an tremened, evit bezañ lennet gant an arvesterien a-vremañ, dreist-holl en ur genglokad a vizarvelezh, a c'houlou ha lezenn vourc'h.

War ar plan istorikel, Fouenant a ro da zerc'hel ouzh meur a live dielfennañ. Kentañ, an darvoud a ziskouez n'eo ket deuet ar stourm enepdizalc'h e Breizh-Izel en un taol e 1793 ; kregiñ a rae dija e 1792 en endroioù lec'hel ma kendeuz ar rezistañs ouzh adaozadur an Dispac'h. Eil, diskouez a ra penaos e oa stag ar rezistañs-mañ ouzh strukturioù sokial resis : parrez, justis lec'hel, rouedad an darempredoù, arzhioù etre, ha darempred gant ar veleien. Trede, lakaat a ra war-wel pegen bras eo bet adsturiet memor an darvoudoù-se e-pad an XIXvet kantved, dreist-holl gant ar wask lec'hel, ar gevredigezhioù studi, hag al livouriezh.

Bras eo an talvoudegezh gladek anezhañ ivez. Fouenant n'eo ket ur blasenn emgann nemetken, met ul lec'h memor ma kej dielloù, danevelloù, skeudennoù ha implijoù an tremened. An destenn eus 1887, taolenn Girardet hag an hengounioù lec'hel a ya asambles da ober eus an darvoud ur rann padus eus istor Penn-ar-Bed. Da istorour, arzhioù bras eo disheñvelaat kreiz-kreiz etre ar feizadoù gwiriet, an adsturioù diwezhat ha rolloù ar memor, hep koll diouzh ar soñj e vez maget an eil hag egile ganto.

Levriennadur

GIRARDET, Jules, *Les Révoltés de Fouesnant ramenés à Quimper par la garde nationale en 1792, 1886*, Musée des beaux-arts de Quimper.
PEYRON, Abbé Paul, *La chouannerie dans le Finistère*, documentary compilation.

Le Finistère, 7 September 1887, feuilleton on Fouesnant.

Kerbader patrimonial dossier, *La Révolte des fouesnantais*.

Foën Izella Association materials on the Nédellec affair.

Archives départementales du Finistère, research guides for civil and parish records.

